

La Maison des Baux Arts, Chambres d'hôtes dans les Alpilles

Authentique Mas avec piscine au centre de Maussane-les-Alpilles



Tarifs en euros par nuit	Basse saison	Haute saison
Suites Jeanne, Alexandre le Grand	140	175
Chambre Lodge	125	155
Chambre des Baux 2 pers.	130	150
Chambre des Baux 3 pers.	160	180
Chambre Princesse	115	135

Basse saison : du 15 Septembre à Mai hors vacances scolaires et ponts

Haute saison : du 01 Juin au 15 Septembre et vacances scolaires et ponts

Petit déjeuner inclus.

Taxe de séjour non comprise.

Prix dégressif à partir de plusieurs nuits ou plusieurs chambres.

Arrivée : entre 14h et 19h. Prévenir en cas d'arrivée après 20 heures.

Départ : avant 11h.

Animaux : demande spécifique au préalable.

Possibilité de louer la maison entière minimum une semaine (avec la présence des propriétaires dans leur dépendance) mise à disposition possible d'un service de conciergerie avec supplément.

Acompte

Pour 1 nuitée, la totalité du séjour

Pour les autres séjours : 30% du prix total du séjour

Pour Juillet et Août : la totalité à la réservation

Par chèque ou par virement bancaire ou par Paypal.

C'est à partir de l'encaissement de l'acompte que votre réservation sera ferme. Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente des chambres d'hôtes.

Pour toutes réservations un acompte de 30% est demandé.

Le solde du séjour sera à régler en début de séjour.

Annulation

Si l'annulation intervient plus de 72h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 72h avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Si le client ne se manifeste pas avant 19h le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte et le solde du prix du séjour reste acquis au propriétaire.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement et du nombre de nuits réservé reste intégralement acquis et dû au propriétaire.